



**Les Communes  
du  
Val d'Anniviers**



[www.anniviers.org](http://www.anniviers.org)

## **Commission construction et cadastre ⑧**

Procès-verbal de la séance n° 5 du 25.10.07 à 18h au bureau communal de Vissoie

**Présents :** Jean-Albert Melly, Ayer  
Jean-Pierre Salamin, Grimontz  
Olivier Florey, Vissoie  
Franziska Andenmatten Zufferey, St-Jean  
Olivier Zufferey, St-Luc  
Martine Antonier Tschus, Secrétaire

**Absente :** Nadine Zufferey, Chandolin

### 1. Rappel des commissions

①	politique	Simon Crettaz
②	administration	Dominique Rion
③	sécurité	Jean-Pierre Salamin
④	formation, santé, social	Marie-Françoise Melly Crettaz
⑤	trafic, travaux publics	Tarcise Genoud
⑥	environnement	Georges Vianin
⑦	aménagement du territoire	Gaby Solioz
⑧	construction	Jean-Albert Melly
⑨	économie publique	Georges-Alain Zuber
⑩	agriculture	Gérard Genoud
①①	énergie	Simon Crettaz
①②	financière	René Massy
①③	bourgeoise	Jacques Vouardoux

### 2. Accueil et ordre du jour

Jean-Albert Melly ouvre la 5<sup>ème</sup> séance de la commission et présente l'ordre du jour approuvé par tous.

### 3. Cadastre

Jean-Albert Melly contactera l'Etat afin d'avoir une réponse claire. Dès les informations obtenues, il faudra écrire à l'Etat au nom des Communes d'Anniviers, afin de faire part de notre vision : fonctionnement idem à celui en place actuellement jusqu'en 2012 puis nomination par le Conseil d'Etat, la commune entendue.

### 4. Préparation du forum du 16 novembre 2007

La présentation powerpoint faite aux conseillers sera remise à jour par Jean-Albert Melly.

## 5. Règlement de construction

Jean-Pierre Salamin a travaillé sur l'harmonisation des règlements de construction. Les articles sont passés en revue et les remarques suivantes sont faites :

- le maintien des zones artisanales dans chaque village ou région est préconisé
- la hauteur maximale doit être définie pour chaque zone
- stores / volets : dans quelle mesure peut-on interdire certaines couleurs ? demander l'harmonisation ? comment agir pour les rideaux ? Laisser le conseil traiter de cas en cas.

Les sujets ci-après seront traités lors de la prochaine séance :

- règlement de zones
- subventions des raccards
- places de parc par m2 de plancher (habitation, commerces, bureaux,...)

Jean-Pierre Salamin est remercié pour le travail effectué.

Pour le PV : Martine Antonier Tschus